



Le Maire de Cracovie signe la Déclaration de Bruxelles des Maires Européens

2024-04-23

Le jeudi 1er février, le Maire de Cracovie, Jacek Majchrowski, a signé en ligne la Déclaration de Bruxelles des Maires Européens.

Ce document a été adopté lors d'une réunion des représentants des villes et régions métropolitaines européennes organisée le 24 janvier à Bruxelles dans le cadre de la présidence belge de l'UE. Cracovie a également participé aux travaux sur la forme finale du document.

La déclaration, dont le Maire de Cracovie est signataire, vise à attirer l'attention sur le rôle croissant des villes et métropoles européennes et des aires métropolitaines dans l'Union européenne, ainsi que sur les défis d'une politique urbaine ambitieuse. Elle souligne également l'importance de respecter et de promouvoir les valeurs fondamentales de l'Union européenne, telles que le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les droits de l'homme, y compris les droits des minorités, lors de la mise en œuvre de ces politiques.

La déclaration a été signée par un groupe de dizaines de maires de villes européennes telles que Barcelone, Budapest, Göteborg, Helsinki, Lisbonne, Milan, Nicosie, Sofia, Rotterdam, Varsovie et Vienne, ainsi que par des représentants de régions métropolitaines telles qu'Amsterdam, Bruxelles, Bucarest et Rome. Liste des villes signataires :

<https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/presidence-belge-du-conseil-de-lunion-europeenne/declaration-des-maires-europeens>

Le texte de la Déclaration de Bruxelles des Maires Européens en anglais est disponible [ici](#).